



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure 61-65 et 67-71, boul. Perrot Nord (Lots 6 218 700 et 6 218 701)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard des bâtiments résidentiels jumelés, sis au 61-65 et 67-71 boul. Perrot, ayant pour objet d'autoriser :

- Que les appareils de climatisation soient dans les cours latérales adjacentes à une rue.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 13 août 2019 à 19 h 30, dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à L'île-Perrot, ce 24 juillet 2019.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier
Greffière